



Destinataire : **Monsieur Clément BEAUNE**
Ministre chargé des Transports
244 Bd Saint Germain 75007 PARIS

Copie : **Madame la Préfète Fabienne BUCCIO**

Salle Millan, Place Balzac. 69800 Saint-Priest

Le jeudi 30 novembre 2023

Objet : Comité de Pilotage de Clôture de la concertation sur les Mobilités dans le Sud-Est Lyonnais

Monsieur le Ministre,

Ce 9 novembre 2023, votre cabinet du Ministère des Transports a organisé une réunion préparatoire sur le sujet en objet avec trois représentants de FRACTURE et les députés du territoire du Sud-Est lyonnais. C'est une réunion durant laquelle vous avez personnellement tenu à intervenir pendant plus de 15 minutes.

Dans la perspective prochaine du COPIL de conclusion de la concertation sur les Mobilités dans le Sud-Est lyonnais (lancée il y a plus d'un an avec un moratoire sur la réalisation de la 3^{ème} voie A46-Sud), nous vous avons en effet adressé par anticipation dès le 26 octobre 2023 la synthèse des 11 propositions-clefs de FRACTURE (Cf pièce-jointe).

Madame la Préfète Buccio et nos députés du territoire avaient été mis en copie de cette synthèse des 11 projets majeurs portés par FRACTURE et soutenus par nos élus locaux. **Notre ambition étant, qu'additionnés, ces 11 projets conjugués améliorent enfin notablement les mobilités dans le Sud-Est lyonnais à court et moyen terme, avec le préalable de l'abandon de la 3^{ème} voie d'autoroute A46-Sud.**

Monsieur le Ministre, au cours de cette réunion du Ministère des Transports avec FRACTURE du 9 novembre, nous avons certes pu constater votre volonté d'avancer sur les projets de Mobilités sur lesquels nous militons depuis des années, sauf toutefois celle d'avancer sur les 2 premières solutions que nous avons pourtant hiérarchisées, à savoir :

La proposition 1 : c'est la réalisation du prolongement routier de l'A432 jusqu'à l'A7 au Sud de Vienne (et non pas un shunt routier de l'A432 vers l'A46-Sud). Nous pensons que l'Etat devra inéluctablement réaliser ce grand contournement en raison de l'embolisation autoroutière croissante par les camions et en raison du déficit chronique du report modal de la route vers le ferroviaire, lequel est manifeste en France malgré les annonces et les concertations successives.

Pourquoi porter un prolongement autoroutier de l'A432 jusqu'à l'A7 ? Car ce grand prolongement aurait pour effet de créer un véritable contournement routier pour la deuxième Métropole de France. Il permettrait de pouvoir séparer le trafic local de celui de transit. Il serait une alternative en cas d'accident et non pas un blocage routier du territoire, ce qui arrive régulièrement.

En outre vous le savez, le Nord-Isère possède au niveau de Saint Quentin Fallavier (38) la plus grande zone d'activité logistique de France, la troisième au niveau européen. Or cet axe autoroutier A432 prolongé jusqu'à l'A7 permettrait aux camions de ne justement pas rentrer dans l'agglomération Lyonnaise. Cet axe Nord-Sud concédé à une société privée serait aussi l'opportunité d'un ou deux échangeurs desservant les zones industrielles enclavées du Nord-Isère. Il constituerait donc une liaison directe entre les autoroutes A42/A43 et l'autoroute A7, sans passer par les nœuds congestionnés de l'agglomération Lyonnaise (Ternay-Chasse, Saint-Priest, A46-Sud, Rocade-Est, etc). Il permettrait enfin de diminuer fortement l'accidentologie routière et les pollutions qui asphyxient littéralement le Sud-Est lyonnais.

En ce qui concerne la proposition 2 : il s'agit de la réalisation d'un contournement du fret ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL-Sud), mais à une seule condition : celle que le tracé retenu soit un véritable contournement de l'agglomération, donc qu'il ne passe pas via le Val d'Ozon puis la Métropole de Lyon, puis la très dangereuse gare de triage de Sibelin située immédiatement à la porte Sud de Lyon. Il faut un véritable contournement fret ferroviaire de l'agglomération lyonnaise ! Le long de la ligne LGV serait un tracé alternatif efficace pour favoriser ledit report modal sur les axes transeuropéens, absorber le trafic ferroviaire fret en provenance du futur CFAL-Nord (sous déclaration d'utilité publique) ainsi que celui du fuseau Lyon-Turin en projet, mais aussi pour dégager des sillons pour favoriser le RER à la lyonnaise sur notre territoire et ainsi faire diminuer notablement le trafic de matières dangereuses passant dans l'agglomération de Lyon afin de favoriser le transport des usagers au quotidien.

La gare de triage fret de Sibelin n'a plus le rôle qu'on veut nous faire croire. Elle resterait active pour le trafic local des industriels et pour sa fonction modeste de tri oui, mais elle ne doit désormais plus raisonnablement accueillir le trafic fret ferroviaire dangereux de transit pour une fonction relais qui peut être effectué ailleurs. **C'est pourquoi FRACTURE ne peut pas accepter le tracé de CFAL-Sud actuel qui est aujourd'hui le seul tracé travaillé par les Services de l'Etat.** Ce tracé-là via le Val d'Ozon, la Métropole de Lyon, le nœud ferroviaire de Chasse-Givors, et la gare de triage de Sibelin porte de Lyon, est dangereux et inefficace. De plus il viendrait obérer les opportunités de RER à la Lyonnaise.

En ce qui concerne nos propositions 3 à 11 : **Monsieur le Ministre, lors de notre réunion du 9 novembre 2023, vous avez annoncé que vous aviez transmis vos instructions à la DREAL pour une conduite active des études sur les solutions 3 à 11 portées par FRACTURE.** Or les informations que nous avons eues en parallèle nous font au contraire conclure que votre demande Ministérielle auprès de la DREAL ne semble avoir eu aucun effet escompté en termes d'études en cours à la DREAL.

Monsieur le Ministre, c'est la raison pour laquelle nous souhaitons revenir sur un évènement qui date du 11 octobre 2018 donc un passé relativement ancien (5 ans) : le Préfet d'alors (Monsieur Bouillon) à l'écoute de FRACTURE, avait alors officiellement lancé la saisine d'une grande table-ronde de travail entre l'Etat, la Région, le SYTRAL, la SNCF et d'autres collectivités, afin de travailler les propositions de FRACTURE en notre présence car nous les portions déjà en alternative à la 3^{ème} voie A46-Sud, et dans le but de sécuriser l'agglomération lyonnaise et de fluidifier le trafic , ... mais à la condition d'ajouter le plus grand nombre possible de ces solutions afin d'améliorer les mobilités dans le Sud-Est lyonnais. Hélas, tous les acteurs-clefs décisionnaires d'alors ne furent pas présents autour de la table préfectorale tandis qu'ils étaient pourtant officiellement saisis par Monsieur le Préfet Bouillon.

Madame la Préfète Buccio, c'est pourquoi FRACTURE formule le vœu que vous vous engagiez formellement à réunir rapidement toutes ces collectivités-là autour de la table préfectorale, en présence d'élus représentatifs et de délégués de FRACTURE, afin que **de véritables engagements soient désormais formellement pris collégialement par le Sytral, la Région, la Métropole de Lyon et les autres collectivités en termes d'échéances et de financement, ce à court et à moyen terme.** L'Engagement financier complémentaire de l'Etat, ses moyens d'études, tout comme sa forte proactivité seront déterminants dans une démarche proactive urgente.

Monsieur le Ministre, que l'air du temps et la crainte de blocages type zadiste écologiste vis-à-vis du projet de prolongement de l'autoroute A432 vers l'A7 soient pour vous un frein à l'action salvatrice de notre territoire ne peut pas être une ligne de gouvernance. **Monsieur le Ministre, ne négligez pas en parallèle la perspective d'actions collectives des associations et administrés du Sud-Est lyonnais qui sont soutenus par leurs élus locaux et leurs députés,** car nous sommes tous convaincus que ces deux premières propositions sont mues par une nécessité qui s'ajoute aux autres solutions légitimement portées. **L'ajournement de votre venue à Lyon pour les annonces n'a que trop duré. Il n'est pas acceptable que n'ayons toujours pas de perspective. Faute de quoi nous agirons.**

Monsieur le Ministre, il nous paraît donc capital que ces 11 propositions fortes, avec une temporalité de mise en service d'offres concrètes et efficaces, soient officiellement annoncées par l'Etat le jour de la clôture de la concertation. Les mises en œuvre devront être à la hauteur des espérances que vous avez suscitées il y a un an lors de votre décision de moratoire 3^{ème} voie A46-Sud, afin de travailler « **sans tabou** » sur des alternatives additionnées.

Avoir de l'ambition pour faire-respirer les habitants du Sud-Est lyonnais c'est désaturer le trafic par la **libération de l'A46-Sud et de la Rocade-Est** des trafics de camions et de véhicules qui pourraient passer ailleurs, mais c'est également nous fournir des transports du quotidien vraiment massifiés et efficaces ; avoir de l'ambition c'est un **tracé de contournement fret ferroviaire hors Métropole de Lyon - Val d'Ozon - Vallée de la chimie** ; mais l'ambition c'est aussi prolonger l'A432 jusqu'à l'A7 à hauteur du Sud de Vienne ; tout comme celle d'accélérer les solutions de RER et la voie d'eau sur le Rhône, ... bref ajouter les moyens financiers et les volontés de tous les acteurs, y compris ceux de l'Etat, ... c'est en fait exactement de cela dont notre territoire du Sud-Est lyonnais a rapidement besoin.

Lors des conclusions de ce COPIL de clôture de la concertation à venir prochainement, les élus locaux, les administrés, les députés et les membres des associations fédérées à FRACTURE **ne pourront donc pas accepter que notre territoire du Sud-Est soit inexorablement condamné à subir l'accumulation des risques majeurs, condamné à être asphyxié, et être la victime désignée de l'amplification de l'embolisation du trafic, ... ce en raison d'un déficit de courage, de budget, et de volonté de coopération collective.**

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos respectueuses salutations.


Gilles RENEVIER, Président de FRACTURE


Fabienne MARGUILLER, Vice-Présidente de FRACTURE